

LA LETTRE DU MAIRE n°4

Spéciale Epidémie de COVID-19 / 5 mai 2020



Durant la période de confinement, pour toutes vos questions :

NUMÉRO UNIQUE

☎ 03 27 28 51 51

mairie@fresnes-sur-escaut.fr

Chères Fresnoises, Chers Fresnois.

Nous voilà bientôt arrivés à la date annoncée du déconfinement. **L'objet de ma communication cette semaine est de vous donner le maximum d'éléments concernant la reprise des activités communales.**

Nos modalités de fonctionnement vont fortement évoluer. Le déconfinement se veut progressif et il peut être différent d'un endroit à un autre, en fonction de la classification de notre département, les fameuses zones rouges et vertes.

CONCERNANT LES SERVICES MUNICIPAUX

Avec des informations qui nous été transmises à la dernière minute, nous avons envisagé la remise en route de la majorité des services municipaux (accueil de la mairie, services techniques et CCAS) dans le respect des contraintes sanitaires imposées, des obligations de chacun, et pour la sécurité de tous. Reportez-vous au verso pour connaître les détails.

CONCERNANT LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Le ministère de l'éducation Nationale et de la Jeunesse nous a fait parvenir une première version du protocole d'accueil à mettre en place sur laquelle nous avons travaillé. A une semaine de la réouverture prévue des écoles, une seconde version est venue modifier la première avec des critères encore plus drastiques (que nous comprenons néanmoins), nous obligeant à revoir notre copie.

Dans ces conditions, il apparaît clairement que le délai imparti ne permettra pas à la majorité des maires d'assurer un accueil dans les conditions de sécurité sanitaires exigées. **J'ai donc fait le choix de ne pas rouvrir les écoles jusqu'à nouvel ordre et à minima jusqu'au 2 juin.**

Je sais que cette décision est impactante pour de nombreuses familles mais il s'agit pour les élus de ne pas mettre en danger les enfants, les enseignants et le personnel. Ce report permettra aux équipes techniques de pouvoir œuvrer sereinement à la préparation de chaque école conformément aux protocoles édictés par l'Education Nationale, une démarche déjà entamée.

Le service d'accueil pour les enfants de parents prioritaires (soignants, pompiers, policiers,...) est maintenu jusqu'à la réouverture des écoles.

Sachez qu'il peut y avoir des modifications à tout moment et qu'il faudra que, tous ensemble, nous fassions preuve de patience et d'intelligence collective pour être en mesure de nous adapter à la situation. **Il ne faudra jamais céder à la précipitation, à la comparaison ou à la critique systématique.**

LES SEMAINES À VENIR SERONT DÉCISIVES !

Nous devons rester vigilants et attentifs au respect des gestes barrières pour limiter les dangers de la « seconde vague épidémique » tant redoutée par les experts mais il nous faudra être également en mesure d'anticiper et d'accompagner une relance économique qui sera incontestablement longue et difficile pour de nombreux Fresnois.

Vos élus répondront présents pour soutenir tous les Fresnois comme nous l'avons toujours fait.

Dans l'attente de vous voir très prochainement.

Valérie FORNIES
Maire de Fresnes-sur-Escaut

RÉOUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX À PARTIR DU 11 MAI

POUR LES SERVICES MUNICIPAUX ADMINISTRATIFS

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SERA PRIVILÉGIÉE COMME MODE D'ACCUEIL PRIORITAIRE

A partir du 11 mai, les services administratifs de la mairie et du Centre Communal d'Action Sociale seront de nouveau ouverts aux horaires habituels : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 11h30. Il est conseillé de vous munir d'un masque et de votre stylo personnel pour la signature des documents.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, MERCI DE CONTACTER PAR TÉLÉPHONE LES SERVICES CONCERNÉS :

- Secrétariat général :	03 27 28 51 32 ou 33	mairie@fresnes-sur-escaut.fr
- Urbanisme / travaux :	03 27 28 51 47 ou 67	urbanisme@fresnes-sur-escaut.fr
- Etat-civil / élections :	03 27 28 51 54 ou 55	etatcivil@fresnes-sur-escaut.fr
- CCAS :	03 27 28 51 44 ou 45	ccas@fresnes-sur-escaut.fr
- Services Techniques :	03 27 28 51 22 ou 49	servicetechniques@fresnes-sur-escaut.fr

POUR LES AUTRES SERVICES OU DEMANDES, MERCI D'APPELER LE STANDARD AU **03 27 28 51 51**

LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

- **Le multi-accueil L'îlot calin** restera fermé, en cohérence avec la décision prise concernant la réouverture des écoles.
- **Le parc Joliot-Curie, le quARTier, la médiathèque resteront fermés jusqu'au 2 juin prochain**, date des nouvelles annonces qui nous permettront de travailler sur un nouvel accueil. Des activités en ligne seront proposées via la page Facebook et le site de la mairie.
- **Le cimetière sera réouvert intégralement**, selon les modalités d'avant confinement mais avec l'exigence du respect de la distanciation et des gestes barrières (consulter www.fresnes-sur-escaut.fr pour le rappel des horaires).

ASSOCIATIONS ET SPORTS

- **Les clubs sportifs et les associations de loisirs ne pourront pas reprendre leur activité** dans la mesure où les réunions collectives sont proscrites jusqu'à nouvel ordre.

ACTUALITÉ

- **Le 8 mai, célébration de l'armistice** : c'est à l'occasion d'un « direct facebook » que vous retrouverez Madame le Maire en comité restreint, pour les dépôts de gerbes célébrant la fin de la 2^{ème} guerre mondiale.

RECENSEMENT DES BESOINS EN MASQUES POUR LES FRESNOIS

OPÉRATION 1 MASQUE POUR CHAQUE FRESNOIS

La municipalité a souhaité fournir aux Fresnois de plus de 10 ans un masque en tissu aux normes AFNOR. Ces masques confectionnés par de nombreux bénévoles avec le soutien logistique du Centre Socioculturel seront distribués en porte à porte à partir du lundi 11 mai 2020 et sous forme de drive quelques jours plus tard pour les absents.

Afin d'organiser au mieux cette distribution, nous avons besoin de connaître vos besoins en masques selon la composition familiale de votre foyer à raison d'un masque par personne de plus de 10 ans.

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire en ligne sur notre site internet www.fresnes-sur-escaut.fr . **Dans la mesure du possible, merci de privilégier cette solution.**

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de le faire sur internet, merci de compléter le coupon ci-dessous et **de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le samedi 9 mai.**

COUPON RECENSEMENT DES BESOINS EN MASQUES

Nom du chef de famille : _____ Prénom : _____

Nbre de personnes dans le foyer (âgées de plus de 10 ans) : _____ Téléphone : _____

Adresse complète : _____

Vous vous engagez à présenter un livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile sur demande lors de la distribution des masques.